

# MODULE VIDEOVERBALISATION



Le Module de Vidéoverbalisation VisiMAX™ offre une solution globale permettant d'établir des procès-verbaux électroniques avec une grande facilité et sans quitter le superviseur graphique.

Les agents disposent ainsi d'un outil simple d'utilisation permettant un gain de temps dans la réalisation des opérations de verbalisation et l'assurance de réaliser ces opérations dans le respect du cadre légal.

# SPECIFICITES DU MODULE DE VIDEOVERBALISATION VisiMAX™

- Intégré directement au superviseur graphique VisiMAX™
- Constat des infractions par marquage des vidéos en direct
- Assistance à la rédaction des procès-verbaux avec extraction des images
- Compatible avec la plupart des solutions Pve du marché pour envoi des procès-verbaux directement à l'ANTAI
- Client Web intégré pour visualisation des procès-verbaux dressés, exportation et statistiques
- Stockage des procès-verbaux sur un serveur dédié et sécurisé au sein de l'installation

## ASSISTANCE A LA REDACTION DES PV

- Marquage des images depuis le Superviseur Graphique dans l'écran de travail ou via un bouton associé du joystick
- Sélection de l'adresse en fonction de la localisation de la caméra
- Sauvegarde des images de preuve automatique en fonction du type d'infraction relevée



## CONFORME AU CADRE LEGAL

- Constat et marquage des infractions en direct uniquement
- Liste des infractions vidéo-verbalisables implémentées dans le module par code NATINF
- Gestion des droits utilisateurs pour l'accès au module de vidéo verbalisation

## CONTACTEZ-NOUS



296, rue de la Béalière  
ZA ACTIPOLE - 38113 Veurey Voroize

Tél : 04 76 72 80 59  
Fax : 04 76 72 90 24  
<https://www.casd.fr>



Solutions de vidéo protection